

## Réunion du Conseil d'Administration du 18 Novembre 2024 Compte Rendu

**Présents :** Georges COURTAY (Président)  
Jean RIBY (Vice Président)  
Christian MASSON (Trésorier)  
Denis LATIRRE (Secrétaire)  
Francette MASSON (membre honoraire)  
Lucien POIROT (Webmaster)

**Absents :** néant

### Assemblée Générale :

l'assemblée générale s'est tenue le 02/11/2024 à 16 h salle René Mercier (St Vaast)  
12 présents et 8 pouvoirs, le quorum de 11 est atteint (37 cotisants 2024).  
le CR de l'AG est finalisé.

Il y a moins de membres au bureau, mais les postes principaux sont inchangés.

### Point Financier

Il est procédé à une revue des dépenses de 2024.

Le trésorier émet des chèques de remboursement aux membres ayant fait des avances.

Un point des adhésions 2025 et des rentrés de cotisation est dressé avec 23 membres à jour de leur cotisation 2025 et 288€ de rentrées à ce jour.

### Assurance

- GC a résilié l'assurance de l'association à effet du 01/01/2025.
- Débat sur les résultats de nos recherches de nouvelle assurance en vue de limiter la dépense.
- Décision prise de souscrire l'assurance proposée par la MACIF : Action Président.

### Affichage

- Après inventaire, nous possédons 2 vitrines A2 près du bureau du port, le port met également à notre disposition une partie de leur vitrine A1 à l'entrée des sanitaires de la Marina.
- Il est convenu de répartir notre affichage entre ces 2 points. (Action Denis)
- Le Secrétaire, le Webmaster et le Président conviennent d'une réunion spécifique pour mettre à jour les documents à afficher (*tenue le 20/11*)

### Action de l'association

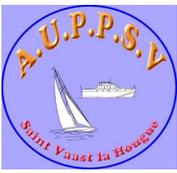
- Il est convenu de rencontrer USHIP pour échanger sur leurs tarifs, Denis, Christian et Georges vont prendre RV à cet effet (*RV fixé au jeudi 28/11*).
- **CLUPPP**, l'association va faire 2 messages :
  - Inviter les plaisanciers représentants élus CLUPPP qui ne viennent plus au Conseil Portuaire à démissionner pour faciliter la tenue d'une élection partielle.
  - Dans un second temps, inviter nos membres à se manifester pour être inscrit sur les listes CLUPPP, voire à se présenter pour ces élections.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>



- **Cotation du port par les plaisanciers** : La grille de cotation “UNAN” est renseignée en séance, chacun donnant son avis sur le sujet. *Lors de la mise au propre des notes de séance il ressort une note globale de 3/5 très similaire à celle de l’an dernier.*
- Cette cotation sera présentée lors du prochain conseil portuaire.

### **Informations sur le déroulement du Conseil Portuaire du 15/11/2024**

Le CR est en cours de rédaction (Cf. CR sur le site)

### **Informations générales**

Décès de Michel Martineau (membre).

Avec les personnes n’ayant plus de bateau ou s’étant retirée nous perdons 5 membres à ce jour  
En contrepartie des personnes n’ayant pas cotisé en 2024 sont revenues pour 2025 (6 personnes)  
En conséquence, nous pouvons espérer voir remonter le nombre de nos adhérents sur 2025 !

Lucien propose d’éditer des flyers pour inciter à s’inscrire.